

Contestation ouverte des députés anglophones opposés à la promotion du bilinguisme par le fédéral

Des jours bien éprouvants pour Mulroney

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney vient de passer la quinzaine politique la plus éprouvante depuis qu'il a pris charge de l'Etat en septembre 1984.

Contesté par la droite à l'intérieur de son caucus sur le projet de loi C-72 sur les langues officielles, il a dû faire preuve en même temps de patience et de détermination.

Pendant que la quinzaine de dinosaures conservateurs contestait ouvertement son leadership, ses députés du Québec lui poussaient dans le dos pour qu'il fasse taire les détracteurs de sa politique du bilinguisme, les rabroue publiquement et les expulser du caucus.

Face aux expressions de doute sur sa volonté d'agir, le premier ministre rongea son frein. Il attendait le vote final en troisième lecture avant de poser un geste. Ceux qui l'ont croisé durant cette période pouvaient remarquer à sa figure qu'il n'avait pas le goût de plaisanter.

Il n'a pas été long à réagir puisqu'immédiatement après le vote de jeudi matin qui consacrait sa politique du bilinguisme, il a immédiatement retiré le poste de secrétaire parlementaire à un des principaux responsables de la fronde, le député manitobain Dan McKenzie, pour le remplacer par le Québécois Charles Hamelin, l'infatigable promoteur du projet de loi sur les langues officielles.

La bataille

En contestant son leadership sur la question des langues, les dinosaures auraient dû envisager qu'ils ne réussiraient pas à faire reculer M. Mulroney face aux attaques contre les politiques qui lui sont chères.

Pendant toute la semaine qui a précédé le vote, le ministre de la Justice, Ray Hnatyshyn, et la ministre des Communications Flora MacDonald avaient en effet passé le message du Cabinet et du premier ministre au cours des périodes de questions en Chambre: le gouvernement n'acceptera au-

aucun amendement qui ira à l'encontre du principe du projet de loi.

Les contestataires auraient dû se rappeler que la première grande bataille que Brian Mulroney a menée, pendant les quelques mois où il a occupé le siège de chef de l'Opposition aux Communes après son élection à la direction du Parti conservateur le 11 juin 1983, a justement été celle du bilinguisme.

Il avait, alors, fait front commun avec le gouvernement libéral de Pierre Elliott Trudeau pour appuyer les efforts du gouvernement néo-démocrate manitobain de Howard Pawley, dans une bataille finalement perdue, pour instaurer le bilinguisme à la législature provinciale; M. Pawley subissait pourtant les foudres d'une opposition conservatrice, celle de Sterling Lyon, dans cette province.

M. Mulroney s'était même rendu au Manitoba, malgré les risques politiques que cela comportait, pour clouer le bec aux opposants du bilinguisme de son propre parti et des autres.

Les contestataires qui l'ont affronté la semaine dernière à Ottawa auraient dû se souvenir qu'au cours de la campagne électorale de 1984, leur chef n'a jamais reculé devant les partisans du Western Canada Concept Party, ou d'autres groupuscules de même acabit, ces "nationalistes" de l'Ouest qui venaient le chahuter et lui reprocher de n'être qu'un autre premier ministre issu du Québec qui tentait de leur imposer l'usage du français.

La campagne de 1984

Les opposants à la politique du bilinguisme auraient pu se rappeler aussi que toute la campagne de 1984 a été menée, partout au Canada et non seulement au Québec, sur les thèmes de la réconciliation, de la tolérance et sur la nécessité de réparer les torts faits aux Québécois lors du rapatriement unilatéral de la Constitution en 1981.

Jeudi, au Cabinet du premier ministre, l'entourage immédiat de Brian Mulroney ne parlait pas

fort. Il savait que "le patron n'était pas de bonne humeur".

"Le chef, a déclaré l'un d'eux, a retrouvé son style de bagarreur irlandais, et les récalcitrants, s'ils ne rentrent pas dans le rang, n'ont qu'à bien se tenir". Quelques heures plus tard, le premier

ministre recevait à son bureau le député de Charlevoix, Charles Hamelin, et lui annonçait qu'il remplacerait le "dinosaur" en chef, Dan McKenzie, au poste de Secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants, Georges Hees.



Le premier ministre Brian Mulroney a eu à faire face à un manque de solidarité chez les députés de son parti.

Un retour au bilinguisme d'antan, note Parizeau

MONTREAL (PC) — Le président du Parti québécois, Jacques Parizeau, estime que la loi sur les langues officielles, telle qu'adoptée par la Chambre des communes, est un retour au bilinguisme d'antan.

Au cours d'une entrevue accordée au quotidien Le Devoir, le leader péquiste a indiqué que non seulement la loi C-72 permet au gouvernement fédéral d'envahir des champs de compétence provinciale, mais que le Québec

s'apprête à concourir à cette intrusion, par le truchement d'une entente-cadre.

Ce qui inquiète notamment Jacques Parizeau, ce sont des mesures comme celles qui encouragent les institutions à fournir leurs services en français et en anglais.

Le chef du PQ croit que les amendements proposés par les "dinosaur" conservateurs et les rebondissement de l'opposition de ces derniers au projet de loi C-72 ont fait perdre de vue l'énormité des moyens proposés en faveur du bilinguisme intégral.

Bourassa se réjouit d'un sondage



Robert Bourassa

VALLEYFIELD (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa a assisté hier aux 50e régates internationales de Valleyfield, un événement pour lequel le gouvernement québécois a directement versé 200,000 \$, plus quelque 600,000 \$ en services divers reliés à l'événement.

Selon M. Bourassa, ce qu'il faut retenir d'un événement semblable, "c'est l'impact touristique nord-américain et l'exceptionnelle publicité pour le Québec.

"Ca fait connaître le Québec et la région à toute l'Amérique du Nord", a encore dit le premier ministre, qui a parlé d'un événement "socio-culturel, sportif et socio-économique" à la fois.

M. Bourassa, qui s'est dit amateur de régates, a reconnu que son gouvernement retrouvait une bonne partie de ses investissements en collectant les taxes laissées par les visiteurs sur les repas, etc., d'autant plus qu'il estime que plusieurs vont poursuivre leur séjour à Montréal et ailleurs au Québec. Il se réjouit aussi de ce que l'industrie privée défraie la majorité des budgets par le biais de commandites.

Le député de Beauharnois, Serge Maril, qui accompagnait le premier ministre, a insisté pour dire que la subvention accordée était "spécialement pour cette année", à l'occasion des prestigieuses régates du cinquantenaire, et qu'on en reviendra à l'avenir à une contribution beaucoup plus modeste de l'ordre de 25,000 \$ à 30,000 \$.

Le premier ministre était d'une humeur splendide.

Interrogé au sujet des résultats d'un nouveau sondage avantageux pour lui et son parti publié hier, il a déclaré à La Presse Canadienne, avec un sourire qui en disait long: "Je ne commente pas les sondages pendant la saison estivale".

Auparavant, il avait toutefois déclaré, à la radio, que "ça confirme les taux de satisfaction qu'on a eus depuis quelques mois et quelques semaines et, surtout, le résultat des dernières élections partielles".

Selon un sondage CROP-La Presse, le taux de satisfaction (62 pour cent) à l'endroit du gouvernement Bourassa et les intentions de vote pour son parti (64 pour cent, contre 25 pour cent au parti québécois) restent au beau fixe.

"Les Familles Chanceuses" de **la tribune** célèbrent chez



à gagner **\$74,200** d'épicerie

répartis comme suit: 64 BONS DE \$100
13 BONS DE \$200
1 GRAND PRIX DE \$5,200

Comment participer:

- 1 - Peuvent participer à ce grand concours les personnes dont le nom de famille apparaît dans l'annonce "LES FAMILLES CHANCEUSES". Cette annonce sera publiée 77 fois et comportera quatre noms de famille. La première annonce sera publiée le 28 mai 1988.
- 2 - Pour être éligible, il faut remplir CORRECTEMENT le coupon de participation et le faire parvenir PAR LA POSTE à l'adresse indiquée.
- 3 - Il y aura 64 tirages quotidiens de 100\$ de bons d'épicerie chez IGA BONIPRIX. Le premier tirage se fera le 31 mai.
- 4 - Il y aura 13 tirages de 200\$ de bons d'épicerie parmi le courrier accumulé de la semaine.
- 5 - Le GROS LOT consiste en un bon de 100\$ d'épicerie, pendant 52 semaines, chez votre épicer IGA BONIPRIX de votre choix. Le tirage aura lieu le 1er septembre 1988. Pour le gros lot de 5,200\$ d'épicerie, le gagnant doit être abonné à La Tribune à la date du tirage. Le règlement est disponible à La Tribune.

Il y a un supermarché IGA près de chez vous!

THETFORD MINES Cooprix IGA Thetford 520, boul. Smith S.	WINDSOR Supermarché Grégoire 14, rue Principale	ROCK ISLAND Marché Bouchard Inc. 16, rue Principale	PLESSISVILLE Coop 1971, rue Bilodeau BROMPTONVILLE Marché Castonguay Bromptonville Inc. 22 St-Joseph, Bromptonville
SHERBROOKE Supermarché Dunant 1541, rue Dunant	ST-NICEPHORE Supermarché Clément 4565, boul. St-Joseph	EAST ANGUS Marché Blouin 53, rue East Angus	KNOWLTON Supermarché Beaudry Inc. 472, rue Principale FLEURIMONT Aubaines Plus Fleurimont 2240, rue King Est
COOKSHIRE Alimentation Cookshire Inc. 115 Principale O.	COATICOOK Aux Aubaines Coaticook 265, rue Child	ST-ELIE D'ORFORD Marché Clément 1065, Route 220	

GAGNANT DU BON DE 100\$

M. Donia Tardif
Sawyerville

TIRAGE du 8 juillet 1988

SUPERMARCHÉ IGA CHOISI

Alimentation Cookshire Inc., Cookshire

LES FAMILLES CHANCEUSES D'AUJOURD'HUI

Royer

St-Onge

Morin

Fecteau

COUPON DE PARTICIPATION

Nom.....
Adresse..... Ville.....
Code postal..... Tél.....
Date de la parution de mon nom de famille.....

Abonné à La Tribune: OUI..... NON.....
Supermarché IGA choisi:.....

LE CONCOURS "LES FAMILLES CHANCEUSES"
LA TRIBUNE, C.P. 2450, SHERBROOKE, QUÉ. J1J 4H3

ÉDITORIAL

Un congédiement justifié

Les tribunaux ont jugé que le policier Allan Gosset n'avait pas d'intention criminelle en déchargeant son arme contre Anthony Griffin en novembre dernier et qu'il n'avait pas davantage fait preuve de négligence criminelle. Ils l'ont donc acquitté des charges portées contre lui. La Couronne en a appelé, mais les pairs du policier par le biais du comité de discipline ont recommandé que leur collègue soit radié du corps policier de Montréal. Le chef de police Roland Bourget a maintenu la sentence para-judiciaire.

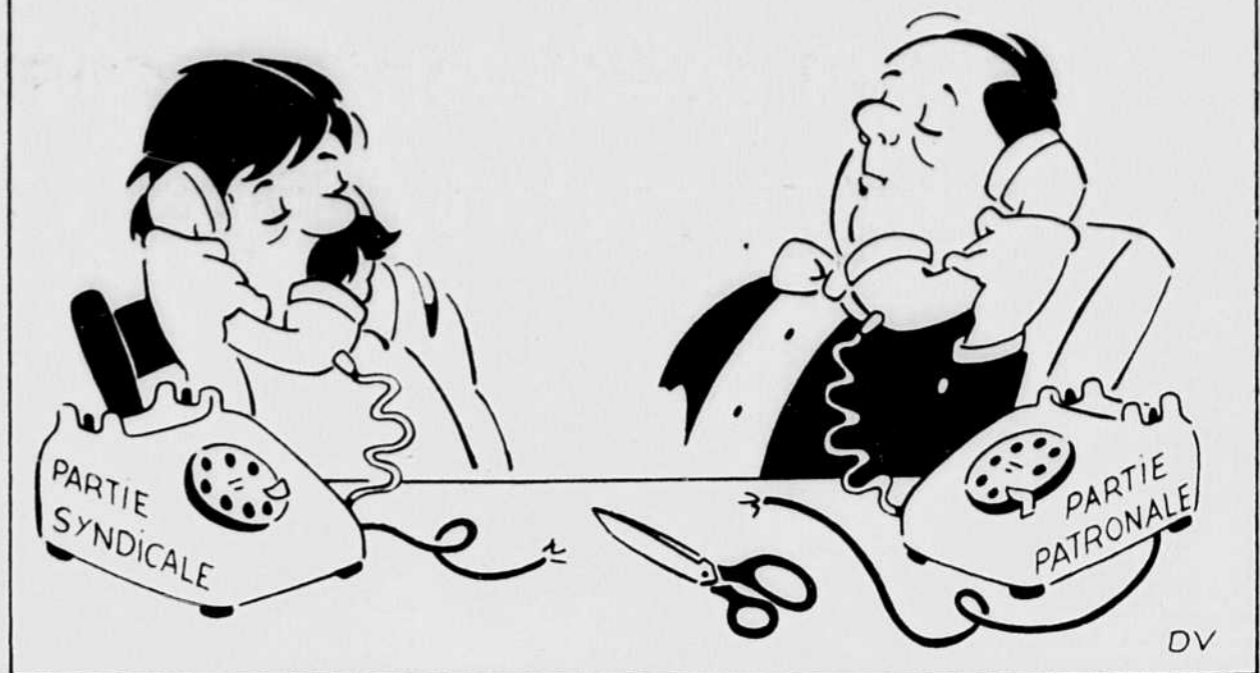
Les opinions des sympathisants de la famille Griffin et les commentaires de partisans du policier déchu, ne se rejoignent guère. Pour la communauté noire de Montréal et des proches du jeune Griffin, justice ne sera faite que lorsque le policier sera condamné par un tribunal pour avoir posé un geste criminel. Pour eux, pas de demi-mesure, M. Gosset était raciste et n'aurait pas dégainé en présence d'un blanc. C'est là un procès d'intention

qui n'est supporté par aucune évidence factuelle. D'autres, comme l'avocat de M. Gosset estiment que ce dernier a payé pour l'ensemble du comportement de la police de Montréal et parce que Anthony Griffin était noir. Le supérieur de M. Gosset dans le district où il travaillait a même affirmé qu'il n'aurait pas été banni si la victime avait été de race blanche. C'est mal interpréter les événements.

M. Gosset a été blâmé parce qu'il n'a pas agi selon les directives lors de l'arrestation: pas de fouille, pas d'utilisation de menottes. Il a surtout usé de son arme contre un suspect non armé. Peu importe la couleur de la peau de la victime, la faute justifiait le congédiement. On peut cependant se demander si le comité de discipline et le chef Bourget n'auraient pas dû prononcer leur verdict une fois toutes les procédures criminelles terminées contre M. Gosset. Leur décision risque d'affecter la tenue et surtout les conclusions d'un éventuel second procès.

Jean Vigneault

LES NÉGOCIATIONS CHEZ BELL...



TRIBUNE LIBRE

Un an après le référendum, toujours rien à St-Nicéphore

Vous souvenez-vous qu'en juillet 87 les citoyens de St-Nicéphore ont voté par référendum contre le règlement de changement de zonage #87-512 présenté par le conseil municipal de la municipalité de St-Nicéphore lequel règlement aurait avantageé un promoteur (soit Gerald Côté) dans l'établissement annuel d'un commerce situé dans une zone interdite?

Suite à ce référendum, le conseil municipal s'est formellement et publiquement engagé à maintenir et à appliquer sa réglementation. Une loi pour tous. Six mois après cet engagement, le conseil n'avait pas bougé et la situation était la même qu'en juillet 87. C'est alors qu'un regroupement de citoyens de St-Nicéphore s'est adressé au conseil municipal pour obtenir des explications à ce sujet. Quelle fut la réponse du conseil? "RIEN".

Douze mois après le référendum, la situation est devenue critique. Il n'y a eu aucune démarche, aucun effort de volonté du conseil municipal d'appliquer le

règlement comme il s'y devait d'ailleurs. Il semble donc y avoir à St-Nicéphore, une loi mais avec deux poids, deux mesures. Croyez-vous que vous, simples citoyens, auriez eu le même traitement, le même favoritisme que ce promoteur? Avez-vous déjà vu un conseil qui refuse d'appliquer ses propres règlements? Pourtant, le conseil municipal de St-Nicéphore ne se gêne guère quand il s'agit d'appliquer leur règlement de taxation et leur règlement d'égout et d'aqueduc.

Plusieurs citoyens, à différentes reprises, ont fait des démarches auprès du conseil municipal de St-Nicéphore pour connaître les raisons qui motivent le conseil de refuser d'appliquer les règlements de zonage à tous les citoyens et plus particulièrement à celui visé par le changement au règlement de zonage. Le mutisme est la règle d'or pour le conseil municipal.

Certains faits pertinents parlent par eux-mêmes: — le président du comité d'ur-

banisme M. Réjean Blanchette a été vendeur pour le promoteur durant l'étude du règlement favorisant le promoteur (Gerald Côté)

— ce même M. Blanchette était un fervent défenseur de ceux qui étaient "pour" le changement de règlement du zonage.

Est-ce aux citoyens de payer pour l'application des règlements? NON! Si oui, à quoi sert l'inspecteur des bâtiments??? Sachez, toutefois, que c'est vous tous qui avez payé le référendum et ce à même les fonds publics. Ce sont, nous tous, citoyens et citoyennes de St-Nicéphore, qui avons élu les personnes qui siègent sur le conseil municipal afin que celles-ci nous représentent et qu'elles posent des gestes concrets d'impartialité et d'intégrité. Demeurons solidaires dans cette lutte pour l'honnêteté, pour la vérité et surtout pour l'équité dans l'application de nos lois votées démocratiquement.

Citoyennement votre
Yvon-Marcel Jutras

BILLET

L'arme la plus dangereuse n'est pas sortie des laboratoires de guerre. C'est toujours la parole qui tue et blesse le plus souvent: celle d'autrui que nous refusons d'écouter attentivement, la nôtre surtout que nous mesurons mal. Voilà l'arme qui déclenche toutes les guerres, toutes les chicanes. Quand la parole sera source de paix entre individus ou entre peuples, les autres armes seront moins nécessaires.

Faites rire un enfant, ça vous rajourne. Mais si vous le faites pleurer inutilement, ça le vieillira.

Pour parler sans détour, il faut avoir pensé longtemps.

Si vous vous plaignez qu'après avoir été consulté, vos suggestions n'ont pas été retenues, il arrivera sans doute que vous ne serez plus consulté. Mais si

vous consultez et ne retenez jamais l'opinion émise, il arrivera aussi qu'on ne vous répondra plus.

Les musées existent pour conserver les objets inanimés, pour les protéger. Aussi pour en rendre la beauté accessible au plus grand nombre. Que votre cœur soit un musée: accessible à ceux qui ont soif de beauté.

Albatros des mers

Rayons de soleil

Dure grève chez Bell

OPINION DES AUTRES

Le conflit qui oppose Bell Canada à près de 20,000 de ses employés ne risque pas de mettre en faillite le puissant monopole des communications. La bataille pourrait n'en être que plus dure et plus longue, surtout que le syndicat qui prétend défendre un jour les intérêts des femmes de bureau aussi bien que les téléphonistes et les techniciens, ne voudra pas perdre une telle grève.

De son côté, Bell est certainement un des employeurs les plus fermes, pour ne pas dire les plus durs du pays. Si le taux d'absentéisme y est très bas, ce n'est pas que les employés y jouissent de la béatitude, c'est que la gestion du personnel y est aussi scientifique que l'exploitation des abonnés et l'art de déjouer le CRT.

Pour l'heure, cependant, les négociations achoppent principalement sur les salaires. La grande entreprise offre une majoration qui n'est pas négligeable même si elle ne dépasse guère le coût de la vie. Pour refuser d'aller plus loin, elle invoque, à l'intention du public, la nécessité de ne pas alimenter l'inflation.

L'argument est excellent, mais il serait plus crédible si Bell n'avait eu cure de l'inflation ces dernières années, tant dans les avan-

tages octroyés à certains de ses dirigeants que dans la vente de gadgets plus ou moins dégradants comme le "service" 976.

Bell a entrepris ces années-ci de refaire son image. Sans passer pour une oeuvre de charité, elle a su montrer que ses services sont efficaces et relativement peu coûteux. Le Syndicat des travailleurs et travailleuses en communication et en électricité (STCC) ne manifeste pas autant de souci pour sa crédibilité.

Le STCC compte surtout sur

les pannes du système hautement informatisé de Bell et sur les retards dans le service aux abonnés pour faire la démonstration que les syndicats demeurent un rouage essentiel de ce grand service public. Mais cela va-t-il faire fléchir l'employeur?

Cette grève n'est pas la première à Bell, mais elle s'annonce longue, sinon coûteuse pour les abonnés. Les deux parties seraient bien avisées de ne pas abuser du monopole qui est le leur.

Jean-Claude Leclerc
Le Devoir



M. Serge Cardin, conseiller.

M. Cardin, vous dites qu'il est grand temps que M. Carrier sorte du bois... ça fait longtemps que vous agissez dans l'illégalité sans vous en apercevoir et que c'est grâce à M. Carrier et au regroupement si les citoyens ont pris connaissance de vos agissements. Il a fallu une pétition de 1,220 noms pour vous forcer à reconnaître l'illégalité de l'art. 120 et nous en profitons pour remercier les citoyens qui ont appuyé les démarches démocratiques du regroupement.

Depuis deux ans vous avez eu amplement le choix d'agir démocratiquement dans le dossier

du parc Chalifoux. Si vous aviez été un conseiller responsable, vous auriez appuyé la démarche du quartier Est. Mais vous avez préféré fermer les yeux au problème et plus encore vous êtes intervenu contre les citoyens. Peut-être êtes-vous barmé ou de mauvaise foi pour nous imposer encore une fois un règlement général qui nous oblige à déplacer tous les gens de la ville pour un problème de quartier, alors que dans les autres zones les citoyens sont protégés par le nouveau règlement 3300.

Vous vous servez des médias d'information pour vous donner belle figure et accuser le regroupement de tous les maux. Cepen-

dant vous allez commettre une injustice volontaire et savamment cachée en changeant le contenu de la zone P 17 du nouveau règlement 3300.

Vous n'avez que deux choix: voter le 3300 tel qu'il est et prolonger ce débat tant que la Cour n'aura pas fait justice, ou jouer franc jeu et séparer l'amendement du P 17 du 3300 pour permettre au tout petit groupe d'opposants que nous sommes d'enregistrer les quelques 84 signatures nécessaires pour vous faire comprendre de ne pas toucher au parc Chalifoux pour vos besoins d'Édifices Publiques.

Regroupement des citoyens
du Parc Chalifoux

Un règlement de zonage injuste pour l'Est

Une idée brillante pour un centenaire?

Je ne sais pas de qui vient l'idée du concours de décorations lumineuses de l'Hydro-Sherbrooke, mais je sais que ce n'est pas venu de moi, je n'en serais pas fier de tout. Bien sûr, cent ans d'électricité sherbrookoise, ça se fête, mais une fête a-t-elle besoin d'une orgie pour être "super"?

réparation honorable à ce chapitre, de la part d'un organisme public responsable, surtout maintenant que tout le monde connaît le message du Groupe de travail

canadien sur l'environnement et l'économie, et la conclusion de la Conférence internationale sur la sécurité climatique.

Jacques Corriveau

Heureusement il y a Mgr Lefebvre

Je suis émerveillé de voir comment Dieu veille jalousement sur son Eglise, son épouse mystique, aussi quand Elle prend une fautive direction il suscite des défenseurs pour la remettre sur la trace, aussi l'excommunication de Mgr Lefebvre loin de m'attrister, me réjouit, car cette mesure n'a aucune valeur parce que la foi est au dessus de Pierre, et qu'il était nécessaire que Mgr consacre des évêques catholiques qui eux feront des prêtres qui continueront la Tradition. Il est l'homme providentiel choisi par Dieu pour sauver l'Eglise.

Ce n'est pas la première fois dans notre sainte religion qu'un évêque est excommunié faussement. Saint Athanase l'a été aussi par le pape de son temps, depuis deux fois de son trône épiscopal, exilé, il sortit victorieux quand même, seul avec St-Hilaire de Poitiers à combattre l'hérésie d'Arius, tous les autres évêques relâchés, (comme ceux d'au-

jourd'hui d'ailleurs) étaient tombés dedans. Voilà!

Nous aimons le Pape, nous le suivons quand il fait de bonnes choses, ainsi l'année mariale, ses directives contre l'avortement, la cohabitation des couples avant le mariage, ses encycliques, etc., etc., mais nous ne pouvons le suivre dans ses erreurs de gouvernement, la réunion de prières à Assise ou il est allé prier avec les idolâtres en a été une monumentale, laissant ainsi croire au monde qu'on peut se sauver dans toutes les religions. Que valaient ces prières faites à Bouddha, Mahomet, Le Dieu soleil et le dieu serpent? Le pape est infaillible seulement quand il parle Ex Cathédra, quand il définit un dogme, nous en avons la preuve.

Il vaut mieux faire scandale, que de taire la vérité à dit Saint Jean Chrysostome, et c'est ce qu'a fait ce courageux homme de Dieu qu'est Son Excellence Mgr Marcel Lefebvre.

Jean Buisson

Des bancs qui font du bien

Je désire remercier les autorités de la Place Belvédère d'avoir remis des bancs à l'usage des personnes qui se rencontrent à cet endroit depuis plusieurs années. Cela permet aussi à ceux qui magasinent de pouvoir se reposer et ainsi magasiner plus longtemps.

Maintenant, dans le quartier ouest, il serait souhaitable que les autorités de la ville ajoutent des bancs le long des trottoirs surtout près des arrêts d'autobus, là où il n'y a pas d'abris.

Delphine Poulin
Club La Bonne Entente

Clark et Crosbie, les ministres les plus connus

Quand nous avons demandé à des Canadiens de nommer trois membres du cabinet du premier ministre Brian Mulroney, ce sont les ministres des Affaires extérieures Joe Clark et le ministre du Commerce international John Crosbie qui ont reçu le plus de mentions, soit 30 p.cent chacun. Ce pourcentage est presque le double de Mme Flora MacDonald (16 p.cent) qui arrive au troisième rang. Le seul autre membre du Cabinet Mulroney qui obtient plus de 10 p.cent, est Michael Wilson, le ministre des Finances avec 12 p.cent.

A noter que 32 p.cent des répondants n'ont pu identifier un seul ministre. Parmi les gens incapables d'identifier un ministre, 17 p.cent

des personnes ayant des études universitaires n'y parvenaient pas, contre 45 p.cent qui possédaient une formation de niveau secondaire.

Un fait non surprenant, c'est dans leur région que les ministres sont les plus connus. Le Terreneuvien John Crosbie par exemple est nommé par 58 p.cent des répondants des Maritimes alors que Pat Carney de la Colombie britannique n'est nommée que par 4 p.cent des répondants des provinces plus à l'Est. Par contre, plus de 25 p.cent des répondants de la Colombie britannique nommaient Mme Carney, la présidente du Conseil du Trésor.

Le sondage révèle aussi que deux

des ministres francophones les plus en vue, MM. Lucien Bouchard et Marcel Masse, ne semblent pas s'être faits connaître en dehors du Québec. Seulement 3 p.cent des Ontariens nomment M. Bouchard et 1 p.cent dans l'Ouest font de même. Quant à M. Masse, 15 p.cent des Québécois le nomment, mais dans une aucune autre province il n'est nommé par plus de 3 p.cent.

La question suivante a été posée à 1,022 personnes du 1er au 4 juin: "En plus du premier ministre Mulroney, nommez des ministres membres du Cabinet d'Ottawa dont vous vous souvenez? Quel est le premier qui vous vient à l'esprit? Le deuxième? Le troisième?"

	Canada	Maritimes	Qué.	Ont.	Prair.	Col. Brit.
Joe Clark	30%	38%	22%	31%	33%	31%
John Crosbie	30%	58%	14%	37%	25%	27%
Flora MacDonald	16%	27%	8%	19%	17%	10%
Michael Wilson	12%	14%	8%	18%	12%	5%
Pat Carney	9%	4%	4%	8%	9%	26%
Lucien Bouchard	5%	2%	12%	3%	1%	2%
Ray Hnatyshyn	5%	8%	2%	4%	8%	2%
Marcel Masse	5%	2%	15%	1%	2%	3%
Don Mazankowski	5%	4%	2%	6%	6%	10%
Barbara McDougall	5%	5%	3%	7%	5%	2%
Autre	26%	20%	23%	30%	25%	29%
Ne savent pas	32%	26%	43%	26%	30%	32%

la tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

ADMINISTRATION YVON DUBÉ Président et Editeur JEAN-GUY FARAH Adjoint au président (adm.) et Secrétaire-trésorier LIONEL DALPÉ Adjoint au président (prod.) et Editeur adjoint	RÉDACTION JEAN VIGNEAULT Directeur en chef JEAN ROY Directeur de l'information PIERRE-YVON BÉGIN Chef des nouvelles ROCH BILODEAU Chef éditorialiste adjoint JEAN-PASCAL BEAUPRE Chef de page DENIS MESSIER Directeur des pages sportives	PUBLICITÉ FRANÇOIS VAILLANCOURT Directeur de la publicité ALAIN TÊTREAULT Adjoint au directeur PAUL ALLARD Chef de bureau	PRODUCTION JEAN-PIERRE ROBITAILLE Directeur de la production J. JACQUES DELORME Chef des opérations GÉRARD PÉPIN Adjoint GASTON GRENIER Adjoint CHARLES-ÉMILE CHARRON Chef pressier	COMPTABILITÉ ANDRÉ CORRIVEAU Chef comptable JULIENNE POULIN Gérante du crédit EXPÉDITION MICHEL DOYON Gérant BÂTISSE ANDRÉ JACQUES Responsable	TIRAGE GASTON GAGNÉ Directeur au tirage ANDRÉ CUSTEAU Adjoint au directeur Gérants de district: JACQUES FAUCHER MICHÈLE FOURNIER JULIE LACHANCE MICHEL LAVOIE SERGE NADEAU CLAUDE OUELLET JEAN-MARC PÉPIN GASTON PINARD JEAN-LUC PINEAULT JEAN-CHARLES POULIN
--	--	--	--	---	---

Les qualifications requises pour bien effectuer le travail de pompiste Rapidité et précision avec le sourire

Mille et un métiers

par Nathalie ROY
SHERBROOKE — Lorsque Claudine Desautels a commencé à exercer le métier de pompiste, elle oubliait de remettre les bouchons sur le réservoir d'essence des voitures de ses clients. Après seulement un mois de travail, elle exerce ses fonctions aussi efficacement que le pompiste d'expérience.

Il faut dire que ce métier n'exige pas de qualifications spécifiques. La rapidité, la précision et le sourire sont par contre essentiels à la pratique du métier.

Pour son travail d'été, la jeune étudiante originaire de Farnham a arrêté son choix sur le métier de pompiste pour le défi qu'il représentait. "Il n'y a pas beaucoup de femmes qui sont pompistes mais moi j'ai bien voulu le faire. D'ailleurs, plusieurs clients sont surpris quand ils

voient une femme. A moi, il ne me disent rien, mais mon patron a reçu des commentaires favorables. Les gens ont l'air de trouver ça plaisant de se faire servir par une pompiste."

Claudine tente également de faire sourire les clients grincheux qui se présentent à la station-service. Elle s'est fixé cet objectif. "Ce n'est pas toujours facile. On voit vraiment toutes sortes de gens quand on travaille dans le public. Certains viennent

chercher des cigarettes à pied et ils sont parfois en état d'ébriété, c'est pas toujours drôle", souligne la jeune fille, qui déplore cette situation.

Six par six

La pompiste assure le service complet, seule. Sa journée de travail s'en trouve donc déséquilibrée. "Les autos n'arrivent pas une par une, on dirait qu'elles arrivent six par six. C'est essoufflant et tu cours tout le temps. Dans ces moments, c'est sûr que tu ne laves pas toutes les vitres des autos. En plus, il faut que tu surveilles pour ne pas te faire voler. Après, c'est le calme pendant peut-être 15 minutes et puis tu recommences", raconte-t-elle.

Pour l'étudiante, travailler dans une station-service crée tout un changement. "Le gros désavantage c'est de toujours être sale. Je suis habitué de tenir un crayon, pas de servir aux pompes. Le pire, c'est que l'huile res-

te sur nos mains. T'as beau frotter, c'est toujours un peu noir."

En plus de la saleté, il y a les changements de température. "Une fois, je commençais à travailler à 13h. Il pleuvait à boire debout et à 13h15, j'étais déjà toute trempée. Je suis restée trempée jusqu'à la fin de mon chiffre, en soirée. C'était vraiment pas agréable", exprime Claudine, qui souhaite que le propriétaire installe un toit au-dessus des pompes à essence, pour se protéger les jours de pluie.

Courageuse, Claudine s'occupe fréquemment de la fermeture de la station-service en soirée. "Ici, il y a eu sept hold-up en une année, mais ça ne me fait pas peur. De toute façon, je n'ai jamais beaucoup d'argent sur moi, parce que je la dépose au fur et à mesure dans le coffre."

Une mesure préventive qui rassure la jeune pompiste. D'ailleurs, elle s'est équipée pour faire face aux éventuels malfaiteurs, s'il y a lieu.



Claudine Desautels a vite appris les rudiments du métier de pompiste. (Photo La Tribune par Claude Poirin)

Célibataires à la recherche du parfait conjoint, du compagnon idéal...ou d'une aventure agréable

MONTREAL (PC) — "Jeune architecte, belle personnalité, recherche homme aimant le sport sans en être un fanatique. Pour relations amicales." Cette petite annonce fut publiée dans le quotidien La Presse.

Louise, une divorcée de 31 ans dont le frère a fait publier cette annonce à titre de blague pour le jour de son anniversaire, a pourtant reçu 40 réponses. Un problème: le libellé du message ne permettait pas de déterminer si la jeune architecte était un homme ou une femme, si bien que la moitié des réponses provenaient d'hommes gay.

Malgré tout, Louise affirme avoir été agréablement surprise de constater que ces personnes étaient des gens ordinaires, tout

de célibataires à la recherche de partenaires.

La population estime souvent que les agences de rencontres représentent un dernier recours pour les désespérés ou les déprimés. Pourtant, ces agences affirment que le phénomène évolue et que tel n'est pas le cas.

Des professionnels

Ainsi, certaines agences ne s'adressent qu'à des professionnels qui affirment travailler si du-

De Toronto à Montréal

Theresa, une consultante en informatique, s'est inscrite dans une agence de rencontres lorsqu'elle est démenagée de Toronto à Montréal il y a quelques années. Elle a rencontré quelques hommes, mais aucun n'est devenu autre chose qu'un ami occasionnel.

Transférée de nouveau à Toronto, elle a transféré son inscription à la succursale torontoise de l'agence.

"Le premier gars que j'ai rencontré était instituteur. Il était court sur pattes, avait les cheveux taillés en brosse et se transportait en camionnette. Ce n'était pas mon genre."

"Le second portait une perruque. C'en était assez."

Depuis lors, Theresa, 33 ans, préfère rencontrer des hommes par l'intermédiaire d'amis et par son travail qui l'oblige à se déplacer souvent dans la région métropolitaine de Toronto.

Plus de femmes que d'hommes

La majorité des agences de rencontres ont une clientèle féminine plus importante que celle des hommes. La raison en est, selon les statistiques, que les fem-

mes célibataires de plus de 30 ans ont moins de chances de rencontrer un homme disponible d'âge équivalent.

Les hommes divorcés se remarient plus souvent et rapidement que les femmes divorcées et, dans la plupart des cas, ils marient des femmes plus jeunes qu'eux. Par ailleurs, les femmes vivent plus longtemps que les hommes.

Il existe par ailleurs le syndrome de l'horloge biologique.

"Soudainement, elles ont 36 ou 37 ans, n'ont jamais été mariées et elles désirent avoir un enfant", soutient Mme Gold. "Elles n'admettront pas qu'elles sont désespérées. Pourtant, c'est le cas."

Mme Ambert affirme que "les gens seuls placent des annonces dans les journaux ou s'adressent aux agences dans l'espoir de connaître une amitié instantanée."

Mme Gold prétend avoir trouvé un conjoint à quelque 200 clients depuis qu'il a créé Sincerity Plus, il y a six ans.

Quant à Aaron Wyman, directeur du magazine Singles Today, il affirme être invité en moyenne à quatre mariages par mois de couples qui se sont rencontrés par le biais de son magazine ou des clubs de rencontres affiliés.

Télé- Rencontres

Sexe: Féminin Âge: 48 ans
Taille: 1,68 m Poids: 55 kg
5 pi 6 po 120 lb
Cheveux: Poivre et sel
Yeux: Bruns
Occupation: Représentante
Description: Loyale, honnête, sérieuse, pratique le yoga.

LAVAL
No: 209

Plus de femmes que d'hommes s'inscrivent dans les agences de rencontres. Le client des agences peut consulter les fiches comme celle-ci avant de fixer son choix.

comme moi, qui étaient en quête d'une amitié. Aucune lettre n'était l'oeuvre d'un lunatique ou d'un désaxé."

Des milliers de ces gens ordinaires partagent le sort de Louise. Les Canadiens célibataires sont nombreux à se lancer à la recherche du parfait conjoint, du compagnon idéal ou d'une aventure agréable.

A notre époque où la crainte du Sida incite les gens essoulés à rechercher un compagnon dans les clubs de conditionnement physique plutôt que dans les bars, la majorité des contacts sociaux se font encore par l'intermédiaire d'amis, lors de rencontres sociales ou encore durant les vacances.

Les agences

Le nombre des célibataires atteignant un sommet, les services et agences de rencontres ont découvert une nouvelle clientèle lucrative à qui ils offrent des services de plus en plus sophistiqués.

Ainsi, les célibataires peuvent faire connaissance par le biais de la télévision, des magazines ou même de l'ordinateur s'ils souscrivent à une firme telle la CompuServe Information Service, dont le siège social est en Ohio. Les frais d'enregistrement y sont de \$40 et la compagnie charge de \$6 à \$12 l'heure à ses abonnés pour communiquer entre eux par le biais de leurs ordinateurs personnels.

Les célibataires peuvent rencontrer des compagnons ou compagnes selon la religion (Jewish Singles Video Registry, à Montréal); selon le niveau d'instruction (Graduates' Club, à Toronto); selon l'âge (Older is Better); selon le revenu (agence Rich and Famous de Toronto — inscription \$2,500); et même selon la taille (Towers Tall Club, à Toronto, où les femmes doivent mesurer au moins cinq pieds et pouces et les hommes au minimum six pieds et deux).

Ces gens essoulés peuvent également publier des petites annonces dans de très nombreux magazines spécialisés, notamment le Singles Today, une publication de Calgary distribué dans tout le pays et administrant des clubs de rencontres dans 30 villes canadiennes.

Les téléphiles québécois souscrivant au réseau par câble Vidéotron peuvent par ailleurs synchroniser Télé- Rencontres qui, trois fois par jour, diffuse la pho-

rement et mener une vie si frénétique qu'ils n'ont pas le temps de mener une vie sociale susceptible de leur permettre de rencontrer l'âme soeur.

"Il est plus difficile de communiquer, aujourd'hui", d'affirmer Sondra Gold, porte-parole de Sincerity Plus, une agence torontoise qui prétend recruter une clientèle dans les milieux professionnels.

"Ceux qui recherchaient des rencontres dans les bars et les salles de danse, il y a quelques années, ont maintenant atteint 25 ou 26 ans et n'apprécient plus ces endroits."

"Les attitudes ont évolué et les jeunes gens semblent aujourd'hui plus sérieux. Ils recherchent des relations plus durables."

Certains célibataires qui ont fait appel aux petites annonces ou aux agences spécialisées affirment toutefois qu'ils ont de la difficulté à rencontrer des personnes intéressantes.

Jean Tourangeau, président d'Intro-Vidéo, affirme que son agence écarte a priori les rencontres désagréables. Les clients peuvent en effet visionner des vidéos de cinq minutes des célibataires inscrits et ce n'est que sur demande qu'ils pourront être présentés.

Parmi les quelque 300 clients d'Intro-Vidéo, qui paient chacun \$325 par année, figurent des médecins, des informaticiens et des gens d'affaires, en majorité âgés de 30 et 50 ans.

"Le client qui n'a aucune personnalité ne perçoit pas le vidéo et n'est jamais choisi par les autres membres du club", explique M. Tourangeau.

Exploitation

La sociologue Anne-Marie Ambert, de l'université York, à Toronto, qui a réalisé plusieurs études sur le mariage, croit que les agences de rencontres et autres firmes du genre exploitent les célibataires et personnes essouées.

"Je n'ai rencontré personne, parmi 253 personnes interviewées, qui se soit remarié grâce à une agence spécialisée de rencontres. Ces organismes vivent de l'espoir des clients, mais je crois qu'ils n'ont jamais prouvé leur utilité."

Fraises

A CUEILLIR VOUS-MEME!

Pour tous renseignements concernant les dates et heures de cueillette, etc., composez: **563-1442**
24 heures par jour
Veuillez appeler avant de venir.

LE FRAISIER DE SHERBROOKE INC.
Chemin McCrea, Propr. R. McCrea

SESSIONS D'ÉTÉ

Jocelyne Perreault
directrice

Colette Bibeau Allard
directrice pédagogique

il faut y songer dès maintenant!

afin de satisfaire aux exigences du travail milieu scolaire ou au marché du travail
L'Institut de secrétariat de Sherbrooke Inc. offre les cours suivants à partir du 1er août:

- FRANÇAIS DE BASE	30 h
- TRAITEMENT DE TEXTE	45 h
- DOIGTÉ (machine à écrire et ordinateur)	30 h

je m'inscris immédiatement

L'ISS toujours à l'avant-garde du monde des affaires.

INSTITUT DE SECRÉTARIAT DE SHERBROOKE INC.

Permis de culture personnelle no 270552

60, rue Gordon
Sherbrooke (Québec)
Tél.: (819) 566-8024

38100

MAGOG

DION CHEV OLDS

843-6571

L'EQUIPE QUI VEUT BIEN VOUS SERVIR A TOUT "PRIX"!

Luc Thivierge

Richard Dion

Neil McTeavish

Serge Malo

Liliane Dion

Gilles Dion

Fred Lussier, comptable

Yves Gaudreau, gérant des pièces

Claude Martin, sup. de service

Martin Roy, prêt de service

Dion Chevrolet Oldsmobile INC.

2200, rue Sherbrooke MAGOG 843-6571

La vie dans les Cantons



(Photo La Tribune par Christian Landry)

40e de l'arrivée des religieuses de la Présentation-de-Marie

Plusieurs personnalités ont pris part aux festivités soulignant le 40e anniversaire de l'arrivée des religieuses de la Présentation-de-Marie dans la paroisse Coeur-Immaculée-de-Marie et le 40e anniversaire de cette paroisse. Sur la photo, dans l'ordre habituel, Sr Rita Jeanson, supérieure de la maison Rivier, Sr Lucienne Audet, assistante provinciale, le chanoine Raymond Jodoin, mère Carmen Barbe, supérieure générale, mère Angele Dion, supérieure provinciale, M. Jules Pichette, président des fêtes du 40e de la paroisse.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Remise de 1,000 \$

La filiale John S. Bourque de la Légion Canadienne a remis un chèque de 1,000 \$ à l'église "Church of the Advent" à l'occasion de son centenaire. Dans l'ordre habituel, M. Roland Garand, officier de service, le révérend Dean E. Ross, et M. Ernest Howland, président de la filiale John S. Bourque.

La météo

MONTREAL (PC) — Le temps chaud et humide a persisté, hier, sur la majeure partie du Québec pour une autre journée; il n'a donc mis aucun terme à la période caniculaire qui contraste sévèrement avec le temps qu'il faisait, il y a à peine une semaine — vous ne vous en souvenez déjà plus! —, alors que les températures résistaient dans les 12-14 degrés.

L'approche d'un creux barométrique en provenance de l'Ontario devait rendre, hier soir, et il en sera de même tout au cours de la journée d'aujourd'hui, les averses et orages plus fréquents.

Hier soir, des orages forts étaient même prévus dans quelques régions et des avertissements météorologiques ont d'ailleurs été lancés par Environnement Canada afin de prévenir la population.

Un front froid traversera le Québec ce soir et demain, mardi, amenant derrière lui l'air plus sec tant attendu sur le territoire québécois.

Les températures seront près des normales saisonnières demain et un dégagement graduel prendra place sur les régions l'ouest de la province.

Voici, plus en détails, les prévisions telles que fournies en fin d'après-midi d'hier par Environnement Canada pour chaque région et certains secteurs limitrophes du Québec pour la journée d'aujourd'hui, lundi, de même qu'un aperçu pour celle de demain, mardi.

Abitibi, Témiscamingue ainsi que les réservoirs hydro-électriques Gaboria et Gouin: aujourd'hui, ciel plutôt nuageux avec averses dispersées; risque d'un orage. Moins chaud. Minimum au cours de la nuit dernière: de 15 à 17 degrés; maximum, aujourd'hui: de 21 à 24. Probabilité de précipitations: 40 pour cent. Aperçu pour demain, mardi: ensoleillé avec passages nuageux.

Pontiac, Gatineau, Lièvre et Laurentides: nuageux avec éclaircies; quelques averses ou orages. Min.: près de 17; max.: près de 28. Probabilité de précipitations: 60 pour cent. Demain, le ciel sera ensoleillé avec de fréquents passages nuageux et ce sera moins chaud.

Hull-Ottawa, Cornwall, Montréal, Estrie et Beauce: aujourd'hui: ce sera un temps plutôt nuageux avec quelques averses ou orages. Minimum au cours de la nuit dernière: de 20 à 22 degrés; maximum, aujourd'hui: de 28 à 30 degrés. Probabilité de précipitations: 60 pour cent. Aperçu pour demain, mardi: il faudra s'attendre à un ciel ensoleillé avec des passages nuageux et le temps sera moins chaud que ces jours derniers.

Três-Rivières, Drummondville, Québec, La Tuque, réserve faunique des Laurentides, Charlevoix et Rivière-du-Loup: plutôt nuageux avec quelques averses ou orages. Min.: près de 20; max.: près de 28. Probabilité de

précipitations: 60 pour cent. Demain, on assistera à un dégagement graduel et les températures seront moins chaudes.

Saguenay-Lac-Saint-Jean: le temps sera moins propice aux randonnées pédestres puisqu'on prévoit un ciel plutôt nuageux avec quelques averses ou orages. Min.: de 17 à 19; max.: de 23 à 27 degrés. Probabilité de précipitations: 60 pour cent. Demain matin, le temps sera nuageux, mais avec bonheur on accueillera par la suite un dégagement.

Rimouski, vallée de la rivière Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé et parc Forillon: nuageux avec averses dispersées; risque d'un orage. Vents modérés. Min.: de 15 à 18; max.: de 25 à 27 degrés. Probabilité de précipitations: 40 pour cent. Demain, le temps s'annonce nuageux avec quelques averses.

Baie-Comeau et Sept-Îles: nuageux avec quelques averses; risque d'un orage. Vents modérés. Min.: de 12 à 15; max.: de 18 à 22. Probabilité de précipitations: 60 pour cent. Aperçu pour mardi: nuageux avec éclaircies; possibilité d'averses.

Basse-Côte-Nord et île d'Anticosti: nuageux avec quelques averses. Vents modérés. Min.: de 9 à 12; max.: de 15 à 18 degrés. Probabilité de précipitations: 60 pour cent. Aperçu pour mardi: nuageux et brumeux ainsi que quelques averses.

La Tribune salue



Colette Nadeau, relationniste pour les fêtes du 40e de la paroisse Coeur-Immaculé-de-Marie.

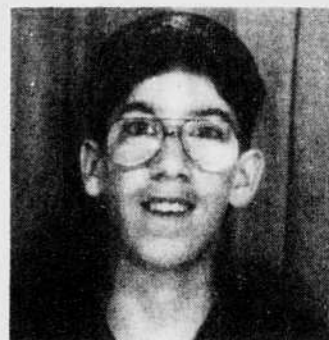
Notes d'histoire

Né à Ste-Thérèse, en Gaspésie, il a travaillé dans plusieurs grands hôtels de Montréal avant de devenir chef des cuisines de l'hôtel King George, à Sherbrooke, en 1961. Il s'est ensuite spécialisé en gestion hôtelière. Il est devenu, à la fin de la dernière décennie, directeur général de l'hôtel Le Baron de Sherbrooke puis, quelques années plus tard, de l'hôtel Le Président. Il a formé plusieurs chefs réputés.

Réponse à la description de samedi: Jasmin Morin

la tribune

LE CAMELOT DE LA SEMAINE



LUC BOURGET

470, rue Vimy Nord, #2, Sherbrooke Ecole Montcalm, Sec. III

Depuis plus de deux (2) ans, Luc offre à ses abonnés un excellent service tant par sa ponctualité que par sa gentillesse. Ce futur vétérinaire est aussi un sportif: il pratique le tennis et le hockey.

BRAVO ET... FÉLICITATIONS

Ephémérides

C'est le lundi 11 juillet 1987, 193e jour de l'année.

1884 — Louis Riel arrive en Saskatchewan pour organiser les métis.
1750 — Le feu détruit presque totalement Halifax.

Pensée du jour:

La faim est mauvaise conseillère. (Virgile)

Anniversaires historiques:

1886 — Le catamaran Rovale bat le record de la traversée New York-Plymouth à la voile, en sept jours et 21 heures.

1979 — Mort du sénateur Claude Wagner, à l'âge de 54 ans, d'une longue maladie.

1978 — Un camion-citerne, qui transporte du gaz liquide, explose à proximité du camping de Los Alfaques, en Espagne: 180 morts.

1967 — Le juge Guy Favreau meurt à Montréal à l'âge de 50 ans.

1944 — L'armée soviétique libère Minsk.

1937 — Décès du compositeur américain George Gershwin, né en 1898.

1936 — Le jour le plus chaud au Manitoba: 44.4 degrés Celsius.

1935 — Mort du capitaine Dreyfus, qui avait été accusé à tort d'avoir livré des secrets militaires à l'Allemagne.

1911 — Un feu de forêt près de Timmins, en Ontario, fait 73 morts.

1910 — Un incendie rase une grande partie de Campbellton, ne laissant que quatre maisons debout.

1896 — Wilfrid Laurier devient premier ministre du Canada.

Carnet communautaire

Clinique de sang à East Angus

Le Croix-Rouge organise une clinique de sang, qui se déroulera à East Angus, le mercredi 13 juillet, à l'Hôtel de ville de cette municipalité, de 14h30 à 20h.

MARTINEAU ABATTAGE D'ARBRES

- Tailles d'arbres et de haies de cadres
- Essouchage mécanisé.

565-0303

CLIMATISATION DE VOTRE AUTO



Confiez-en la réparation à des EXPERTS!

GARAGE PAUL ROY ENR. 867 Gall est Sherbrooke 562-7525
SERVICE RAPIDE ET COURTOIS À PRIX TRÈS COMPÉTITIFS.

NOUVEAU - NOUVEAU

Rôtisserie Chez Mario B.B.Q.

SPÉCIAL AU COMPTOIR 3.25\$

¼ de poulet (choix du chef) (Lundi au vendredi inclus) STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE

SPÉCIALITÉS:

- Poulet B.B.Q.
- Pizza - Steaks
- Poulet frit
- Côtes levées

LIVRAISON GRATUITE: 821-4111

SALLE À MANGER - 180 PLACES PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES

LE PLUS GROS POULET EN VILLE!

355, King est, Sherbrooke (face à St-Vincent de Paul) 38119 X

NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU

Vit... Vite... Vitre... VENEZ NOUS VOIR

Le seul dépositaire dans les Cantons de l'Est



FENETRES EN P.V.C.

Série 731, fabriquées au Canada Toutes les unités sont pivotantes et lavables par l'intérieur.

GARANTIE 20 ANS

Notre préoccupation: votre confort



2540, rue Roy Sherbrooke

(819) 567-4527 567-0945

AGRO-ALIMENTAIRE

Nos producteurs



Nom: **André Paquin**
 Genre de production: **Chevaux Morgan**
 Nombre de têtes: **6**
 Superficie de la terre: **6**
 Capacité de production: ---
 En production agricole depuis: **La ferme produit depuis 1785**
 Endroit: **Drummondville**

Le monde agricole

Le bureau du Syndicat des producteurs de lait de l'Estrie, situé dans les locaux de l'Union des producteurs agricoles et qui dessert aussi les Syndicats des producteurs canicols (lapins) et de moutons de l'Estrie, sera fermé cette semaine. Les opérations normales reprendront le 18 juillet et il sera alors possible pour les producteurs concernés d'entrer en communication avec le personnel régulier de ce bureau.

Une bonne saison de croissance et des applications d'engrais commercial tendent à masquer les effets de l'érosion des sols. Si l'on veut une preuve de la persistance des dommages dus à l'érosion, on la trouve dans les résultats de la recherche menée par des scientifiques d'Agriculture Canada à Lethbridge, en Alberta.

Ces scientifiques tentent toujours de redonner sa productivité à un sol soumis à une érosion artificielle il y a 30 ans. Malgré tous leurs efforts, les rendements n'atteignent que 67 pour cent de ceux des parcelles où la couche a été conservée. L'apport coûteux de 150 kilos d'azote et 150 kilos de phosphore l'hectare a stimulé les rendements dans la parcelle appauvrie, mais ils n'ont atteint que 89 pour cent de ceux des parcelles indemnes n'ayant reçu aucun engrais.

L'érosion entraîne une perte d'éléments nutritifs et de matière organique. Selon les scientifiques de Lethbridge, la matière organique "c'est la colle qui retient les particules du sol". Ils font remarquer que le sol pauvre en matière organique retient moins d'eau, est plus vulnérable à la compaction et offre une zone d'enracinement réduite.

Les agriculteurs australiens sont en général satisfaits de la façon dont l'office de commercialisation du blé de leur pays vend leur grain à l'étranger. Mais les plaintes sont nombreuses à l'endroit du système de manutention et de transport qui est contrôlé par le gouvernement. Selon les critiques, les méthodes inefficaces qu'utilisent les chemins de fer nationaux et les monopoles de transport en vrac sont responsables des frais exorbitants du transport entre les fermes et les ports; à ce chapitre, l'Australie vient en effet au premier rang des exportateurs de blé.

Il est maintenant question en Australie de déréglementer cette industrie. Une commission gouvernementale s'est dite d'avis que si on permettait plus de concurrence dans les transports et la manutention, les frais diminueraient d'au moins huit \$ la tonne métrique.

LES EQUIPEMENTS VEILLEUX INC.
 Vente - Pièces - Service
 9, rue Queen, Lennoxville, 564-8850

L'insémination artificielle dans l'industrie du poulet à griller
Une voie qui pourrait être développée progressivement

par Maurice CLOUTIER

STE-VICTOIRE - L'industrie du poulet à griller ne versera certainement pas dans l'insémination artificielle demain matin. Mais cette voie pourrait se développer progressivement avec les belles aptitudes démontrées par des poussins issus de poules naines inséminées.

L'aviateur, Yves Michel, de la Ferme Micy de Ste-Victoire, près de Victoriaville, croit toujours aux avantages de cette méthode. Des résultats d'un vaste programme expérimental tendent d'ailleurs à confirmer les hypothèses de départ de M. Michel.

Premier maillon

Sa ferme est le premier maillon d'un programme de recherche d'Agriculture Canada entrepris depuis le printemps 1986. Les oeufs obtenus des poules inséminées ont ensuite été acheminés à des propriétaires de couvoirs et de poulaillers de poulets à griller. Déjà, les performances des oeufs et des poussins de deux élevages de poules naines en cage inséminées ont été notées et comparées à celles des poules normales en liberté dans un poulailler conventionnel.

Les principaux constats sont que l'oeuf de la poule naine, de race Vedette, est comparable à l'oeuf ordinaire. Les sujets Vedette présentent un faible retard sur le gain de poids à 45 jours, de 4 pour cent, mais surpassent le poulet conventionnel à 47 jours.

Avantages économiques

En outre, les résultats combinés d'une meilleure efficacité alimentaire des sujets Vedette, d'un taux plus élevé de survie et d'une diminution des pertes à l'abattage démontrent, selon un texte du Dr Paul Lague du Collège McDonald dans un journal spécialisé, "les avantages économiques d'un approvisionnement en poussins issus de mères naines".

Les éleveurs de poulets à griller ont semblé très satisfaits de l'expérience. Néanmoins, les difficultés demeurent nombreuses avant de convaincre l'industrie d'adopter ou même d'accepter la poule naine et ses descendants, a spécifié Yves Michel.

Il rappelle que l'introduction ratée au Québec dans les années 1970 de la poule naine, incapable de supporter l'accouplement direct avec un gros coq, a créé des réticences profondes chez les producteurs.

En outre, il reconnaît que l'insémination est une technique à apprivoiser. Ainsi, au départ le pourcentage de ponte des poules naines en cage inséminées était plus bas que les poules conventionnelles au sol.

Moins d'espace

Malgré l'investissement et le temps que requiert l'insémination, M. Michel estime toujours qu'une économie est possible parce que les poules naines en cage prennent moins d'espace et mangent moins, sans compter les performances du poussin. L'aspect des coûts d'alimentation prendra toujours plus d'importance, note judicieusement le producteur.

Pour avoir un portrait fidèle, M. Michel mentionne aussi que d'autres facteurs d'influence des résultats comme le type de mâles à privilégier seraient aussi à vérifier.

Persévérance

Alors que l'expérience tire à sa fin, M. Michel vient d'entrer complètement à ses frais un lot de 10.000 poules Vedette venues d'Europe. Après des efforts importants, il a découvert un producteur intégré qui a accepté de prendre ses oeufs de poules naines.

Confiant de faire des économies avec l'élevage, M. Michel a consenti un rabais d'un sous l'oeuf au producteur, pour obtenir un marché. Un poussin par poussin fat une rondelette somme au bout d'un an. "Je suis au mauvais bout de la chaîne pour innover. Quand tu es le vendeur, il est difficile de changer la mentalité de l'acheteur. Ce dernier

peut plus facilement changer la mentalité du vendeur", relève l'aviateur.

A moins d'un changement, M. Michel compte faire encore deux autres lots de poules naines, pour vérifier exactement l'effet sur les coûts de production. "Jusqu'à maintenant, dit-il, je n'ai aucun regret d'avoir réalisé l'expérience."

Vantant la collaboration des

employés d'Agriculture Canada et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, il mentionne en souriant qu'il n'a plus de préjugés à l'égard des fonctionnaires.

Si l'insémination artificielle se propage au fil des ans et modifie les techniques d'élevage des oeufs de poussins, l'aviateur de Victoriaville en aura été l'un des pionniers.



Des premiers résultats tendent à démontrer que l'aviateur Yves Michel de Victoriaville avait vu juste sur les avantages de l'insémination artificielle de la poule naine.

Participez au concours
SHERBROOKE, VILLE FLEURIE 1988

FICHE D'INSCRIPTION

CONCOURS MUNICIPAL
 "SHERBROOKE, VILLE FLEURIE" 1988

Nom _____ tél. rés. _____
 bur. _____
 Adresse _____ code postal _____

PARTERRES FLEURIS BALCONS FLEURIS INSTITUTIONS ET INDUSTRIES
 COMMERCES
 (incluant les restaurants)

Retourner par la poste à: **Concours "Sherbrooke, ville fleurie"**
 Service des relations publiques
 Case postale 610
 SHERBROOKE (Québec) J1H 5H9

ou remettre aux:
 Serres municipales
 1380, boulevard Portland

avant le 16 juillet 1988

KIT A. TOUT
 le meuble
BRANCHE

Canapé AVANTI en tissu gris à motifs blancs et noirs.
Ensemble de tables et étagère AMISCO en mélamine noire et métal gris.
Tableau REN WIL.

Nous disposons en magasin d'une vaste sélection de meubles, faciles à assembler, vous permettant de créer un intérieur à votre image.

Vous trouverez aussi une foule d'articles tels que lampes, cadres et accessoires de couleurs variées qui pourront agrémenter l'ambiance de votre foyer.

La boutique KIT A TOUT
 Édifice Bureau
 600, rue Galt Ouest
 Sherbrooke 569-9588

KIT ATOUT